



Le Petit Antagnacais

Journal municipal de la commune d'Antagnac n°1-2022

Le mot du Maire

Chères Antagnacaises, chers Antagnacais,

Cette fin d'année 2021 est marquée par la cinquième vague du Covid 19 qui ne nous a pas épargnés. Pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire, plusieurs cas positifs ont été identifiés sur la commune et à l'école. A cette occasion, je remercie les élus et le personnel qui se sont mobilisés durant la gestion de cette crise. De ce fait, toutes les manifestations des associations ont été annulées jusqu'à la fin de l'année 2021 et ce sera aussi le cas pour les traditionnels voeux du maire.

Pour la deuxième année consécutive, les colis de Noël à destination de nos aînés ont été constitués avec des produits locaux et distribués. De plus l'opération avec le cinéma de Casteljaloux concernant le don d'une place aux enfants de la commune jusqu'à 15 ans est reconduite. Merci de vous adresser à la mairie pour plus de renseignements. Enfin, je tiens à remercier les enfants de l'école d'Antagnac et le personnel municipal pour la réalisation des décorations du sapin dans le pré de l'école. Un grand merci aussi à Jean-Baptiste pour son aide dans l'installation et la réparation des décorations lumineuses dans le bourg.

La commune d'Antagnac a aussi le plaisir d'accueillir une nouvelle association depuis quelques jours : l'association Music'all. Vous découvrirez dans ce bulletin leur présentation. Bienvenue à eux et nous espérons les découvrir très bientôt en spectacle sur notre commune !

Enfin, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite à vous et votre famille de très belles fêtes et surtout une très bonne année 2022. Prenez soin de vous et nous espérons nous retrouver très rapidement autour d'évènements festifs. Bonne lecture.

Votre Maire, Jérémie Bezos

La mairie et vous

L'actualité et les décisions de la municipalité p.1

La vie du village

L'école, les événements, rétrospective p.3

A vos côtés

Parole à vos commerçants et à vos associations p.5

A vous de jouer

Une pause détente p.7

La mairie et vous

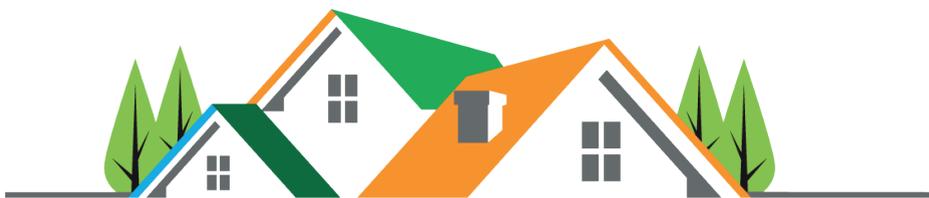
Rappel des règles d'urbanisme

Le permis de construire (PC)

Le permis de construire est une autorisation administrative préalable à l'édification de nouvelles constructions, ainsi qu'à l'évolution de certaines constructions existantes, dans le respect du droit de l'utilisation des sols.

Le permis de construire (PC) est une autorisation requise :

- pour les constructions nouvelles, même lorsqu'elles ne possèdent pas de fondations (sauf exceptions prévues par le code de l'urbanisme),
- pour certains travaux sur des constructions existantes : travaux impliquant la création de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, ou nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration immobilière (ORI) (hors entretien et réparations ordinaires) etc.
- ainsi que pour certains changements de destination de constructions existantes.



La déclaration préalable (DP)

La déclaration préalable est un document qui permet aux autorités administratives de vérifier qu'un projet respecte les règles d'urbanisme en

vigueur. Cette déclaration concerne les travaux ou les aménagements non soumis à permis. Elle a une durée de validité de 2 ans. Les travaux doivent débuter dans ce le délai après l'obtention de la déclaration préalable.

Doivent être précédés d'une déclaration préalable lorsqu'ils ne sont pas soumis à permis de construire, les travaux exécutés sur des constructions existantes, à l'exception des travaux d'entretien ou de réparations ordinaires, et les changements de destination des constructions existantes suivants :

- Les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, à l'exception des travaux de ravalement ;
- Les changements de destination d'un bâtiment existant,
- Les travaux susceptibles de modifier l'état des éléments d'architecture et de décoration, lorsque ces éléments, sont situés à l'extérieur ou à l'intérieur d'un immeuble,
- Les travaux exécutés sur des constructions existantes ayant pour effet, lorsque ces constructions sont situées sur un territoire non couvert par un plan local d'urbanisme ou par un document d'urbanisme en tenant lieu, de modifier ou de supprimer un élément identifié comme présentant un intérêt patrimonial, paysager ou écologique,
- Les travaux qui ont pour effet la création soit d'une emprise au sol, soit d'une surface de plancher supérieure à cinq mètres carrés et qui répondent aux critères cumulatifs suivants :
 - une emprise au sol créée inférieure ou égale à vingt mètres carrés ;
 - une surface de plancher créée inférieure ou égale à vingt mètres carrés.

Organisation d'une journée citoyenne

La commune d'Antagnac souhaite organiser à partir du printemps, une journée citoyenne. Dans quel but ? Il s'agit pour nous de mobiliser les gens du village autour de projets en vue d'améliorer le cadre de vie.

Ce moment de rencontre et d'échange, nous permettra d'organiser des temps de convivialités dans la réalisation de ces diverses actions. Petits ou grands, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues !

La première rencontre entre vous et nous se fera autour du programme d'embellissement du centre bourg. La date sera précisée ultérieurement.



La mairie et vous

Travaux réalisés et à venir

Durant le second semestre 2021, voici les aménagements ou travaux effectués sur la commune. Dans un premier temps, concernant l'école, l'augmentation des effectifs nous a poussés à investir dans du nouveau matériel scolaire (tables et chaises), dans le cadre du projet de développement durable de l'école ; la réserve d'eau à destination du potager a été consolidée et un composteur a été installé. D'autres petits travaux ont aussi été menés dans les sanitaires et les différents espaces.

A notre demande, le département du Lot-et-Garonne a effectué la stabilisation des bas côtés sur la route des Cadets et la reprise du terre plein central au carrefour route des Cadets et route de Bel Air, permettant ainsi aux poids lourds et bus de pouvoir tourner sans détériorer la bande herbeuse. Une demande auprès du service des routes et auprès de la présidente du département a été faite concernant la réfection de la D655 qui s'est fortement dégradée avec le temps et l'augmentation du trafic.

La commune a, quant à elle, effectué quelques petits travaux de voirie, notamment sur le chemin du Vigneron. D'autres opérations pourront avoir lieu afin d'assurer ponctuellement l'entretien des voies communales.

Une commission montée à l'automne 2021 s'est réunie afin de réfléchir à la revégétalisation et au fleurissement du village. Nous remercions Patrick et Cathy pour leur aide et leurs conseils et nous démarrerons les plantations au printemps 2022. Il est également prévu de planter un arbre en l'honneur des droits des enfants dans le pré de l'école. Cette opération qui devait avoir lieu fin 2021, a été reportée du fait de la crise sanitaire à l'école.

L'installation des décorations de Noël s'est déroulée début décembre avec l'aide notamment de Jean-Baptiste. Un grand merci à lui pour avoir effectué les réparations nécessaires et réalisé de nouvelles créations. La commune avait en effet prévu une petite enveloppe de 500€ pour ces réalisations.

Pour le premier semestre 2022, d'autres travaux sont envisagés : installation de l'éclairage led courant février pour l'ensemble du bourg, finalisation de l'installation de la fibre optique par les services de Lot-et-Garonne Numérique, dont la commercialisation se fera début 2022.

Un premier contact avec la commune de Volgelsheim (Haut-Rhin), sera effectué en vue d'un jumelage et de la mise en place d'échanges. Volgelsheim possède déjà une rue d'Antagnac, nommée en l'honneur de notre commune qui a accueilli des réfugiés durant les deux conflits mondiaux.

Enfin, la mairie d'Antagnac tient à « remercier » la personne qui s'est chargée de récupérer les chrysanthèmes dans le cimetière. Nous avons proposé aux personnes ne souhaitant pas les reprendre, de les laisser afin que nous puissions les planter et leur donner une deuxième vie. Il s'avère qu'ils ont été pris par un tiers qui nous a fait l'amabilité de nous laisser les pots vides.



De nouveaux outils de communication pour être plus près de vous

Début d'année 2022, la mairie d'Antagnac lancera son site internet et sa page Facebook.

Sur le site, vous pourrez entre autre avoir accès aux comptes rendus du conseil municipal, au projet du mandat, à la réservation de la salle des fêtes, au calendrier des manifestations mais aussi aux informations relatives à la vie dans la commune : école, commerces, associations, entreprises. Afin de vous faciliter dans vos démarches administratives, vous retrouverez les informations et les documents à télécharger concernant l'état-civil ou encore l'inscription sur les listes électorales.



La vie du village

Retour sur ... Lou marcat d'Antagnac



Lou Marcat d'Antagnac, lancé à l'initiative de la nouvelle municipalité, a connu sa première édition le vendredi 6 août.

20 producteurs et artisans locaux, issus du canton et de ses environs, étaient rassemblés sur la place derrière la salle des fêtes pour proposer leurs produits à la vente avec la possibilité de se restaurer sur place. Ainsi, assiettes landaises, porc gascon, glaces et autres produits du terroir, ont ravi les papilles des visiteurs.

La commission agricole a travaillé longtemps pour organiser cet évènement. Il s'agissait pour nous d'une première et nous souhaitons que cette soirée soit avant tout un vrai moment de convivialité ! Pari réussi.

A cette occasion, la municipalité en profite pour remercier le travail de la commission agricole, les bénévoles, l'ensemble des producteurs, ainsi que toutes les personnes qui étaient présentes. Une belle soirée qui s'est déroulée sous un soleil radieux et qui a réuni pas loin de 400 personnes. Nous vous espérons nombreux pour participer aux prochaines éditions !

Le maire, Jérémie BEZOS, profite de cet article pour remercier chaleureusement Cécile et Aurélie de l'office du tourisme pour la promotion de cet évènement, leur présence et plus généralement leur dévouement pour avoir mis en valeur notre territoire pendant les nombreuses années qu'elles ont passées à l'office du tourisme du Pays de Casteljaloux.

Nous leur souhaitons bonne route pour leurs projets futurs.



La cérémonie du 11 novembre



La cérémonie du 11 novembre 2021 s'est déroulée en présence d'une soixante de personnes. Cette année, les enfants de l'école maternelle ont participé activement et ont été mis à l'honneur grâce aux réalisations effectuées dans le cadre des TAP avec Sylvie, Cécile et Sébastien (lire ci-contre). Le message de l'UFAC a été lu par deux jeunes du village, Léo et Maxence. L'hymne des enfants de l'école d'Antagnac a été chanté à la fin de la cérémonie par la dizaine d'élèves présents.



L'ensemble des bénéfices de la vente des bleuets a été reversé à l'association du Souvenir Français, à savoir 61€.

La cérémonie s'est clôturée par un verre de l'amitié à la salle des fêtes. La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des participants.

Etat-civil et nouveaux Antagnacais

Nouveau dans la commune ?

Cet espace vous est destiné. Faites vous connaître auprès de la Commission Communication.

Responsable Jean-Pierre LYONNAZ
Tél. 06.84.33.35.43

Décès :

Roger MATHIEU
Germaine BORDES

Paul GARBAIL : Le conseil municipal tenait à saluer la mémoire de Paul qui a été pendant très longtemps impliqué dans son village, Antagnac. Il a été président du Fusil Antagnacais pendant une vingtaine d'années mais aussi conseiller municipal durant 4 mandats.



La vie du village

L'école - retour sur les TAP

En cette année 2021/2022 nous avons choisi le thème sur la musique. Avec Sébastien notre intervenant nous allons faire un cd sur des chansons que les enfants auront appris tout au long de cette année.

Sylvie, Cécile et les enfants de la maternelle ont réalisé un arbre de vie pour la commémoration du 11 novembre, sur les racines duquel figure les noms des combattants inscrits sur le monument aux morts. Les feuilles de l'arbre sont symbolisées par l'ensemble des petites mains des enfants aux multiples couleurs, sur lesquelles ils ont ensuite inscrit leurs prénoms. Nous avons aussi créé des bleuets en papier que les enfants ont découpés pour la collecte de fonds des anciens combattants.



Ensuite nous avons confectionné des décorations de Noël à la demande de monsieur le maire, pour embellir le sapin dans le pré à côté de la mairie. Du fait du contexte sanitaire à l'école en cette fin d'année, Cécile et Sylvie se sont chargées de le décorer. Toutefois, les enfants pourront le découvrir à la rentrée !

Pendant les séances de motricité avec Annie, des parcours sont construits. Ils permettent aux enfants de travailler leur équilibre.



Des ateliers de relaxation sont aussi proposés. L'adulte référent mime les gestes à faire :

L'histoire de 3 ours qui veulent monter tout en haut pour attraper le pot de miel. Bébé ours monte délicatement (sur la pointe des doigts); maman ours monte avec un peu plus de force (mains à plats, doigts serrés); l'un comme l'autre ne parviennent pas à attraper le pot de miel et se laissent glisser jusqu'en bas du dos. Papa ours, lui, est plus lourd (mains à plats, doigts écartés, en appuyant bien sur le dos). Il réussit et redescend avec l'objet !



Pour le second trimestre nous travaillerons sur le thème de la musique, du recyclage et des saisons. Beaucoup d'ateliers en perspective ! Toute l'équipe des TAP vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



L'association des parents d'élèves

L'ensemble du Bureau de l'APE, vous souhaite ses meilleurs vœux en cette fin d'année 2021 !

Une nouvelle année se prépare, et l'association élabore de nouveaux projets :

- Journée du Printemps
- Loto des écoles
- Veillée aux étoiles
- Kermesse...

Seule l'amélioration du contexte sanitaire permettra la mise en œuvre de ces animations. En espérant vous retrouver nombreux en 2022, Joyeuses fêtes à tous !

L'équipe de l'APE : Marie, Mélanie, Séverine & Vincent
ape.antagnac.ruffiac.saintmart@gmail.com



A vos côtés

La parole aux associations

Le Moto Club Antagnacais

A l'occasion de notre visite au circuit d'Antagnac, lors d'un dimanche d'entraînement, nous rencontrons Florian, pilote de quad inscrit au club. Cette année, le MCA compte une soixantaine de licenciés dont une majorité de jeunes. Certains participent au championnat de France de sable et d'endurance en quad.

La piste d'entraînement est ouverte tous les quinze jours le dimanche, même par temps de pluie. On peut y compter quatre à cinq quads et quarante motos. Le bureau s'est maintenant renforcé avec trois nouveaux très motivés.

Le Trio de Cougouze

Nous sommes toujours au même point, rien de nouveau, personne ne s'est manifesté après notre appel pour reconstituer un bureau.

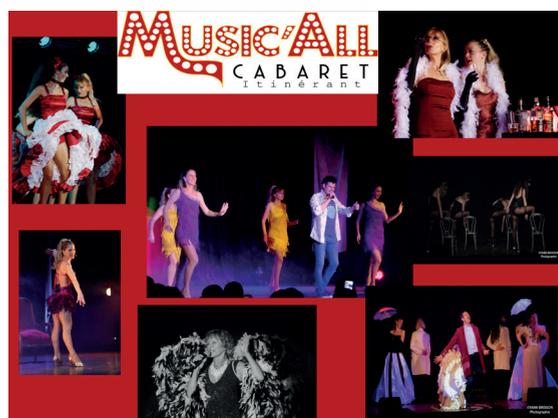
Pour la continuité de notre club, on attendra l'année prochaine.

L'association Music'All

L'association Music'All a été créée en 2012. Elle a pour but de promouvoir des spectacles cabaret itinérants, mêlés de chants, de danses, de mises en scène avec des costumes, des plumes, des lumières et des paillettes ... Elle se compose aujourd'hui de 14 personnes (danseurs, chanteurs, costumiers, techniciens sons et lumières), toutes bénévoles et œuvrant pour la qualité des revues proposées.

La troupe se produit dans le Lot-et-Garonne et les départements limitrophes. En cette fin d'année 2021, que de bonnes surprises : Nouvelle équipe, nouvelle commune, nouvelle revue « Les Cancaneuses ». Les artistes de Music'all ont hâte de partager leurs passions sur scène avec les spectateurs de tous horizons, en apportant rires, amour, humour et fantaisies dans les cœurs.

Contacts : [Stéphanie : 06.35.48.84.15](tel:06.35.48.84.15) / [Julie : 06.75.36.57.46](tel:06.75.36.57.46)



Le Club d'Education Canine d'Antagnac (C.E.C.A.)



Pluie de récompenses au concours de Saint-Maixant (33), les adhérents qui ont participé sont revenus avec le Brevet pour les uns et l'échelon 1 pour les autres.

Ceci encourage fortement tant les participants que les moniteurs. Nous adressons nos félicitations aux lauréats et les invitons à persévérer dans leur activité cynophile.

D'autres concours auront lieu prochainement dont nous ne manquerons pas de vous communiquer les résultats.

De nouveaux adhérents nous ont rejoints pour leur plus grand plaisir et celui de leur compagnon à 4 pattes. Tous sont satisfaits des cours et conseils prodigués au sein du club.

Nous vous rappelons que nous offrons une séance d'essai gratuite aux personnes qui souhaiteraient découvrir nos activités canines. N'hésitez pas à nous rencontrer.

Président : GUILLON Michel, Lieu dit JACQUET, 47700 - ANTAGNAC
Téléphone : 06 74 96 25 01

Internet : <https://clubcaninantagnac.jimdofree.com/>
Facebook : Club d'Éducation Canine d'ANTAGNAC

L'ensemble des associations d'Antagnac vous souhaite une très bonne année 2022

A vos côtés

Patrice et Pascal BRESSAN deux frères menuisiers



Nous avons repris, en 2012, à la suite de notre père, l'entreprise familiale créée en 1969 par notre grand-père dans ce même village, où il travaillait déjà avec ses deux fils et sommes fiers de pratiquer ce métier qui se perpétue de génération en génération. Nous en sommes à la septième !!

Nous avons quitté le bourg en 2016 pour nous installer dans un nouvel atelier que nous avons construit sur la route de Ruffiac.



Notre cœur de métier est la fabrication de menuiseries extérieures en bois et en mixte bois-aluminium, contemporaines ou plus traditionnelles destinées à des monuments classés ou des secteurs protégés. Nous fabriquons aussi tous types de menuiseries intérieures et extérieures : portes, escaliers et tous aménagements, même des caves à vins.

L'augmentation incessante de notre activité nous a conduits à investir dans des machines à commande numérique afin de pouvoir répondre à toutes les demandes et d'être capables de réaliser des ouvrages plus complexes.



Notre clientèle est essentiellement composée de particuliers, et d'architectes avec qui nous collaborons, mais nous pouvons réaliser aussi de plus gros projets comme le Clos Castel où nous avons assuré toute la partie menuiseries intérieures et extérieures.

Téléphone : [05.53.83.48.63](tel:05.53.83.48.63) / [06.22.10.83.21](tel:06.22.10.83.21)

Mail : sarlmenuiserie.bressan@orange.fr

JBC Anim

L'entreprise JBC Anim, partenaire événementiel sur le Lot-et-Garonne et le Sud Gironde répond aux besoins d'animation de soirées, d'animations micros, de sonorisation ou d'éclairage pour tous types d'événements.

De la simple installation pour une conférence, une cérémonie ou même une foire ou un marché, l'installation pour un spectacle mais aussi l'animation de soirée ou micro, chaque client a ses besoins et son budget !

JBC Anim est une entreprise dynamique qui saura répondre à souhait dans les plus brefs délais. Nous étudions toutes les demandes quelle que soit la taille de votre événement et nous trouverons une solution qui vous correspond ! N'hésitez pas à nous contacter !

Téléphone : [07.81.90.37.97](tel:07.81.90.37.97)

Mail : jb.anim@orange.fr

[939 Route des Cadets, 47700 ANTAGNAC](http://939.Route.des.Cadets.47700.ANTAGNAC)

Du côté des entreprises

<p>Si vous souhaitez faire paraître votre entreprise dans le journal, n'hésitez pas à contacter la Mairie d'Antagnac.</p>	<p>Porcs Jardin</p> <p>Produits de la ferme située à « Jacquet » 47700 Antagnac Pour les légumes de Bernadette : 07 68 04 16 47 Pour le cochon de Claire : 06 73 63 12 40 par SMS ou message vocal</p>	<p>Antagnac auto Entretien, réparation achat, vente de véhicule d'occasion</p> <p>M. Tranchant Rémy Email: antagnac.auto@gmail.com Téléphone : 06.48.77.03.66 Lieu dit Jacquet 47700 Antagnac</p>	<p>Emo'tifs coiffure mixte barbier</p> <p>Mardi/Vendredi 8h30-18h Samedi 8h30-17h</p> <p>05 53 64 00 24 47700 Antagnac www.emotifs.fr</p>	<p>Jérémy Paysage Entretien et création parc et jardin</p> <p>Devis gratuit</p> <p>Lieu dit Pieux 47700 ANTAGNAC</p> <p>06 81 95 26 14</p> <p>jeremy.boucherev@gmail.com Jérémy BOUCHERES</p>
<p>Sonorisation - Eclairage Animation de soirée</p> <p>Jean-Baptiste CAZAUBONNE</p> <p>07 81 90 37 97</p> <p>jb.anim@orange.fr Jacquet 47700 ANTAGNAC</p>	<p>ENTRETIEN PARCS & JARDINS Taille - Tonte - Débroussaillage Création & aménagement paysager</p> <p>BRICOLAGE - Travaux divers Paiement C.E.S.U.</p> <p>Sébastien Hautesserre 06 62 41 67 58 hautesserre.sebastien@gmail.com</p>	<p>LATASTE ROCHEREAU barres à barriques-supports de fûts</p>	<p>MENUISERIE BRESSAN</p> <p>MENUISERIE GENERALE - BOIS & MIXTE - ESCALIERS - AMEUBLEMENT</p> <p>* "BEL AIR" - 47700 ANTAGNAC * 05 53 83 48 63 * 06 22 10 83 21 - 06 74 51 39 15 * sarlmenuiserie.bressan@orange.fr</p>	

A vous de jouer

Une petite pause fabrication pour les grands et les petits

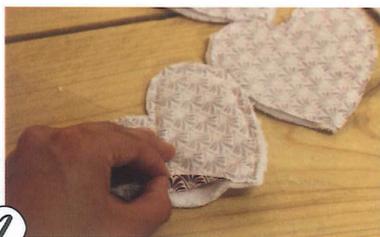
Les lingettes



1

Créer un gabarit en forme de cœur dans un carré de 12x12cm. Pour cela, tracer un cœur sur une feuille et découper la forme en suivant le tracé. Épingler le gabarit sur la cretonne et découper le contour pour obtenir la pièce coton de la lingette. Répéter l'opération sur le tissu éponge.

Astuce : pour couper plusieurs cœurs en une seule fois, plier le tissu en accordéon et épingler le gabarit sur le tissu plié, puis couper en suivant le contour du cœur.



2

Épingler chacun des cœurs de cretonne sur un carré d'éponge, endroit contre endroit. Piquer à 1 cm du bord en veillant à garder une ouverture de quelques centimètres sur un des côtés pour pouvoir retourner les lingettes.



3

Dégarnir les arrondis en découpant le surplus de tissu sans couper la couture. Retourner les lingettes sur l'endroit par l'ouverture non cousue et repasser soigneusement. Rentrer les valeurs de couture de 1 cm au niveau de l'ouverture à l'intérieur de la lingette. Surpiquer sur l'endroit à 1 mm du bord sur tout le tour de la lingette.



Les lingettes démaquillantes lavables sont idéales pour réduire efficacement ses déchets. Et l'avantage de les coudre soi-même, c'est que l'on peut choisir de jolis tissus.

Fournitures :

7 coupons de coton imprimé type cretonne

de 12 x 12 cm pour 7 lingettes, soit par jour

7 coupons d'éponge blanche

de 12 x 12 cm pour les lingettes

Une **bobine de fil** assorti

Petites annonces :

Rubrique ouverte aux administrés de la commune. Si vous avez une annonce à proposer, faites en part à la commission communication qui étudiera votre demande.

Informations utiles

Mairie d'Antagnac

05.53.93.08.23
antagnac.mairie@orange.fr

Lundi et jeudi : 9h00-12h00
Mardi : 13h30-19h00
Vendredi 9h00-14h30

Communauté des communes

05.53.83.65.60

Du lundi au jeudi :
9h00-12h30 et 14h00-17h00
Vendredi : 9h00-12h30

Déchetterie

Elle est gratuite pour les particuliers. Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 05.53.83.34.27.

Horaires d'ouverture :

Lundi, Vendredi et Samedi : 9h00-12h00
et 14h00-17h00
Mardi et Mercredi : 14h00-17h00
Jeudi : 9h00-12h00

L'accès des véhicules se fait 15min avant l'heure de fermeture.

Le Petit Antagnacais sur votre ordinateur

Afin de recevoir votre journal en version numérique et gratuite, vous pouvez communiquer votre mail à la mairie d'Antagnac.

